CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
AVEYRON

Plaquette des services

2024

NOS PARTENAIRES

Mutuelle Prévifrance

BANQUE POPULAIRE OCCITANE

NORD MIDI-PYRÉNÉES BANQUE ET ASSURANCES

MAAF ASSURANCES

MEDIABAT logiciel bâtiment de devis & factures

OcciCom Solutions Télécom

ISR PRO EXPERTS EN SÉRÉNITÉ INFORMATIQUE

CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES

GRDF GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Groupama

viasanté LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE Acteur de votre santé

CNATP LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE AVEYRON

PEUGEOT MAUREL AVEYRON

VOUS CONSEILLER • VOUS ACCOMPAGNER • VOUS DÉFENDRE

VOUS CONSEILLER • VOUS ACCOMPAGNER • VOUS DÉFENDRE

Le Mot Du Président

ATTENTION...

« Nous voulons dire aux chefs d'entreprise qu'ils ne sont pas seuls pour affronter les épreuves du quotidien. La CAPEB les accompagne au plus près des réalités du terrain pour les aider à gérer et à développer leur entreprise. Elle prend le relais quand il le faut, et les défend sans relâche au niveau national, régional et départemental auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la filière ».

Je vous remercie, chers collègues, pour votre soutien et votre fidélité.

L'équipe de la CAPEB Aveyron reste à votre entière disposition.

Syndicalement vôtre,

Patrick BOUNHOL
Président de la CAPEB Aveyron

Les engagements de la CAPEB auprès des entreprises :

- Répondre à toutes les questions juridiques, administratives et réglementaires ;
- Apporter des conseils personnalisés et adaptés à chaque situation ;
- Accompagner les entrepreneurs, de l'installation et tout au long du développement de leur entreprise ;
- Faciliter la mise en contact entre clients et entreprises du bâtiment ;
- Permettre à ses adhérents de suivre des formations adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs salariés.

MES CONTACTS À LA CAPEB AVEYRON

Marina TERRAL
Directrice générale des services
05.65.42.39.39
direction@capeb12.fr

Chloé BES
Conseillère formation
05.65.42.39.45
formation@capeb12.fr

Séverine BELOU
Assistante administrative
05.65.42.38.05
contact@capeb12.fr

MES SERVICES
AVEC LA CAPEB AVEYRON

PÔLE JURIDIQUE & SOCIAL

Défendre mes droits et me protéger

- Conseil en droit social : aides à l'embauche, cotisations sociales, formalités préalables, conventions collectives, grilles des salaires, relation avec les salariés, rupture du contrat de travail etc…

- Fiscalité : renseignement sur les taux de TVA, analyse des situations de travaux, guide et modèles d'attestations de TVA.

- Support document : livret d'accueil du premier embauché, guide de l'artisan employeur, etc.

- Conseils juridiques : en partenariat avec Maitre Frédéric HASTRON, la CAPEB Aveyron vous permet de bénéficier de conseil en termes de médiation, d'impayés, de protocoles d'accord, de litiges avec les fournisseurs ou avec les clients, de relations avec les administrations, etc… En cas de litige, le service juridique étudie avec l'adhérent l'intérêt d'une tentative de médiation pour résoudre au mieux les conflits. Lorsque toute médiation s'avère impossible, le service juridique propose une consultation avec l'avocat pour envisager ensemble la procédure judiciaire et assurer à l'adhérent une réelle défense de ses intérêts (tarifs en sus). Par ce service, la CAPEB Aveyron souhaite démontrer à ses adhérents la force de ses convictions et apporter des solutions aux entreprises pour faire face aux difficultés professionnelles.

PÔLE FORMATION & QUALIFICATION

Me former et faire valoir mes compétences

- Conseil et accompagnement en formation : La CAPEB Aveyron organise des formations tout au long de l'année, celles-ci permettent de former les chefs d'entreprise et leurs salariés et de faire valoir leurs compétences. La CAPEB vous aide à répondre au mieux à vos besoins en formation et à accéder à des formations professionnelles spécifiques par métiers.
- Des formations adaptées à chaque profession : technique, gestion, nouveaux marchés, sécurité, conduite d'engins, etc…)

- Conseil en qualification : accompagnement pour le montage des dossiers de qualifications et appellations professionnelles : RGE Qualibat, RGE Eco artisan, RGE QUALIPAC, RGE QUALIBOIS, RGE QUALISOL, RGE QUALIPV, Professionnel Gaz, Handibat…

- Appellation PGI : la CAPEB Aveyron délivre les appellations PGI pour les installateurs Gaz vous permettant de bénéficier d'un gage de qualité, d'un gain de temps (1 audit tous les 25 certificats de conformité) et d'un gain d'argent (coût moindre du certificat de conformité). Ce service est proposé aux adhérents CAPEB pour un tarif de 65 €/an.

PÔLE APPELS D'OFFRES

Accès à tous les appels d'offres, marchés publics

- La CAPEB de l'Aveyron met à disposition de ces adhérents gratuitement un nouveau service de veille commerciale en marchés publics vous permettant d'accéder à des milliers d'opportunités commerciales sur vos secteurs d'activité et géographique.

NouMA
NOUVEAUX MARCHÉS

PÔLE TECHNIQUE & PROFESSIONNEL

Développer mon activité et gagner en efficacité

- Assistance technique : DTU, normes, avis techniques, conseil personnalisé.
- Bibliothèque technique : outil gratuit de consultation simplifiée de la bibliothèque technique CAPEB REGION, constituée d'ouvrages du B.T.P. Vous pouvez y retrouver toutes les informations concernant un ouvrage : description, informations tarifaires associées à l'ouvrage (main d'œuvre, fournitures, total…).
  Le + : Système de localisation des chantiers inclus dans l'outil B-TECH :
  Aide au calcul des Indemnités des Petits et Grands déplacements.
- Le Certificat d'Identité Professionnel : constitue une véritable carte d'identité de l'entreprise. Il permet à l'entreprise de se présenter auprès de nouveaux clients et de répondre directement à des appels d'offres en marchés publics. Coût : 65 € par an.
- Eco-chèques, C.E.E. (Certificats d'Economies d'Energie) : Accompagnement des entreprises dans leur démarche (affiliation, remboursement…).
- Document unique : accompagnement pour l'élaboration de votre Document Unique de Sécurité
- E-boutique : Accès en ligne pour commander vos ouvrages (modèles de contrat, attestations, contrats d'entretien…)
- Réunion techniques : invitation aux réunions d'information par corps de métiers.
- GME 3 CLICS : une appli pour travailler ensemble.

PÔLE AVANTAGES

Bénéficiez de remises grâce à votre adhésion

Faites de réelles économies : profitez de l'ensemble de tarifs grands comptes, en plus de tous les services inclus dans votre cotisation. Grâce à nos nombreux partenaires économiques, vous bénéficiez de réductions tarifaires importantes.

- GROUPAMA : une réduction de 10% sur vos contrats d'assurances privés et professionnels ;
- MAAF PRO : une réduction de 10% pour toute nouvelle souscription d'un contrat multirisques professionnels et décennales ;
- CAPEB AVANTAGES : réductions sur vos factures fournisseurs de 30% en moyenne grâce au groupement d'achats, avec des tarifs négociés pour vous auprès de nombreux fournisseurs... ;
- MEDIABAT : 3 mois gratuits + une réduction de 15% sur l'achat du logiciel MEDIABAT ;
- OCCICOM : 10% de remise sur les forfaits illimité fixe et mobile (hors mobilité).

Les 12 COMMANDEMENTS DE LA CAPEB 12

1. J'adhère à la **CAPEB 12** pour être toujours informé et bénéficier de conseils et d'outils utiles pour le fonctionnement de mon entreprise.
2. J'exerce un **métier technique** et je dispose pour cela des **qualifications** et **compétences** nécessaires.
3. Je suis couvert par les **assurances** responsabilités civiles professionnelles et décennales **obligatoires** dans mon activité.
4. Je suis un **professionnel averti** et j'exécute mes travaux conformément aux **DTU**.
5. J'ai un **devoir de conseil** et je m'interdis de faire des travaux qui ne sont pas conformes aux règles de l'art.
6. Je fais systématiquement **signer tous mes devis** en double exemplaires. En cas de modification du devis initial ou de travaux supplémentaires, je fais systématiquement signer un **avenant**.
7. Je n'oublie **jamais** de demander à mon client une attestation de TVA à taux réduit au plus tard avant la facture.
8. Je demande des **acomptes**. Je fais des situations intermédiaires (si besoin) et je facture sitôt mon chantier réceptionné. En cas d'impayé, j'agis immédiatement.
9. Une fois mon chantier terminé, je procède à une **réception des travaux** avec mon client. Je signe un PV de réception qui matérialise le départ de mes **garanties**.
10. Je bénéficie de l'accompagnement juridique de **l'Avocat conseil de la CAPEB de l'Aveyron**.
11. En cas de **litige**, je bénéficie de la convention de médiation et des prestations de l'avocat conseil de la **CAPEB** afin de solutionner tous mes différends (rapidement et au moindre coût).
12. Je lis régulièrement le Bâtiment Artisanal.